

Retraite



Procuration

Par cette procuration, vous (la mandante ou le mandant) donnez à une **personne physique** (la ou le mandataire) le pouvoir d'agir pour vous et en votre nom pour vos affaires avec Retraite Québec concernant le Régime de rentes du Québec (RRQ), les régimes de retraite du secteur public (RRSP) et le Bureau des ententes de sécurité sociale (BESS).

Notez que cette procuration peut être annulée. Pour ce faire, il faut remplir la section appropriée de ce formulaire.

IMPORTANT : Vous ne pouvez pas désigner une personne morale, c'est-à-dire une entreprise, un organisme, une association ou un syndicat.

Ce formulaire doit être utilisé seulement par une **personne mentalement apte à gérer ses biens**.

Objectif du formulaire

Sélectionnez l'action à effectuer :

☐ **Donner** une procuration à une personne physique (mandataire) : remplissez les sections 1 à 3 du formulaire et **signez la section 5**.

☐ **Annuler** une procuration : remplissez les sections 1 et 2, et **signez la section 6**.

1. Informations sur la personne qui donne la procuration (mandante ou mandant)

Inscrivez votre numéro d'assurance sociale (mandant(e)) :

Sexe ☐ F ☐ M	Nom de famille	Prénom	
	Nom de famille à la naissance, si différent		Date de naissance année mois jour
Adresse (numéro, rue, appartement ou casier postal)			
Ville	Province	Pays	Code postal
Téléphone Au domicile ind. rég. Autre ind. rég. Poste			

2. Informations sur la personne autorisée à agir au nom de la cliente ou du client (mandataire)

Inscrivez le numéro d'assurance sociale de la personne agissant pour le client ou la cliente (mandataire) :

Sexe ☐ F ☐ M	Nom de famille	Prénom	
	Nom de famille à la naissance, si différent		Date de naissance année mois jour
Adresse (numéro, rue, appartement ou casier postal)			
Ville	Province	Pays	Code postal
Téléphone Au domicile ind. rég. Autre ind. rég. Poste			

3. Portée de la procuration

Cette procuration permet à la **personne désignée à la section 2 (mandataire)** d'agir pour vous et de faire auprès de Retraite Québec les mêmes transactions que vous pour les dossiers suivants (cochez pour quel(s) dossier(s) vous voulez être représentée ou représenté) :

- ☐ le Régime de rentes du Québec (RRQ);
- ☐ les régimes de retraite du secteur public (RRSP) (employés des ministères et des organismes publics ou parapublics du gouvernement du Québec, tels que le Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), etc.);
- ☐ le Bureau des ententes de sécurité sociale (BESS).

J'autorise la ou le mandataire (section 2) à me représenter pour la ou les transactions suivantes :

- ☐ Changement d'adresse;
- ☐ Dépôt direct (inscription, modification ou annulation);
- ☐ Retenue d'impôt;
- ☐ Duplicata de relevés d'impôts;
- ☐ Agir concernant le traitement d'une demande de prestation présentée à Retraite Québec;
- ☐ Toutes les transactions énumérées ci-dessus.

IMPORTANT :

En désignant une ou un mandataire pour votre dossier concernant **votre régime de retraite du secteur public**, vous acceptez que vos paiements soient faits de l'une des façons suivantes :

- **Par dépôt direct**, dans un compte bancaire à votre nom. Pour adhérer au dépôt direct une fois la ou le mandataire inscrit, vous devez téléphoner à Retraite Québec (régimes de retraite du secteur public).
- **Par chèque** expédié par courrier à l'adresse de la personne désignée à la section 2.

La procuration prendra fin si l'un des événements suivants survient :

- présentation d'une demande d'annulation de votre part ou encore de la ou du mandataire (pour annuler la procuration, la personne devra communiquer avec nous par téléphone ou par écrit, ou remplir la section 6 de ce formulaire);
- production d'une autre procuration plus récente;
- production d'un rapport médical vous déclarant mentalement inapte à gérer vos biens;
- production d'un jugement confirmant que l'inaptitude a été prononcé;
- votre décès ou le décès de la ou du mandataire.

La procuration n'étant pas limitée dans le temps, si vous désirez qu'elle se termine à un autre moment que ceux énumérés ci-dessus, veuillez préciser la date de fin ici (**n'inscrivez rien si vous ne voulez pas de date de fin**) :

Date de fin de la procuration (si cela est souhaité) :

année	mois	jour

4. Correspondance

Pour le Régime de rentes du Québec (RRQ) : la correspondance continuera d'être envoyée à l'adresse inscrite à votre dossier.

Pour les régimes de retraite du secteur public (RRSP) : la correspondance sera envoyée à l'adresse de la personne désignée à la section 2 dès l'inscription des données du présent formulaire.

5. Procuration et signature

5.1 Autorisation de la personne qui donne la procuration (mandante ou mandant)

Par cette procuration, je donne à la **personne désignée à la section 2** le pouvoir d'agir pour moi et en mon nom auprès de Retraite Québec pour les transactions mentionnées à la section 3.

Je suis d'accord avec les informations des sections 3 et 4 sur la portée de la procuration. Je reconnais que la personne désignée et moi-même pouvons mettre fin à la procuration en tout temps.

Signature _____
(personne qui donne la procuration)

Date | | | | | | | | | |
année mois jour

5.2 Acceptation de la procuration par la personne désignée à la section 2 (mandataire)

Par le présent formulaire, j'accepte le mandat que me donne la personne identifiée à la section 1. Je reconnais que cette personne et moi-même pouvons y mettre fin en tout temps en communiquant avec Retraite Québec.

Signature _____
(personne désignée)

Date | | | | | | | | | |
année mois jour

6. Annulation de la procuration (À remplir et à signer par la mandante ou le mandant, ou encore la ou le mandataire seulement si vous voulez annuler une procuration déjà inscrite à votre dossier)

Je (mandant(e) ou mandataire) déclare mettre fin à la procuration relative aux dossiers suivants :

- ☐ le Régime de rentes du Québec (RRQ);
- ☐ les régimes de retraite du secteur public (RRSP) (employés des ministères et des organismes publics ou parapublics du gouvernement du Québec, tels que le Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), etc.);
- ☐ le Bureau des ententes de sécurité sociale (BESS).

Signature _____
(personne qui annule la procuration)

Date | | | | | | | | | |
année mois jour

Accès aux documents des organismes publics et protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans ce formulaire sont nécessaires à l'étude de cette demande. Le fait de ne pas les fournir dans les sections obligatoires peut en allonger le délai de traitement ou en entraîner le rejet. Seul notre personnel autorisé a accès à ces renseignements lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de ses fonctions : leur communication à des tiers ne peut se faire que dans les cas prévus par la loi. La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels permet à la personne concernée par ces renseignements de les consulter et de les faire rectifier.

Pour obtenir plus de renseignements

Par téléphone

Régime de rentes du Québec

Région de Québec : 418 643-5185 Sans frais : 1 800 463-5185

Régimes de retraite du secteur public

Région de Québec : 418 643-4881 Sans frais : 1 800 463-5533

Transmettez-nous en ligne ce formulaire et les documents requis, s'il y a lieu, à
retraitequebec.gouv.qc.ca/transmettre ou via Mon dossier.

Votre demande sera traitée plus rapidement, puisque le délai postal sera éliminé.

Si vous ne pouvez pas utiliser le service en ligne, veuillez nous retourner ce formulaire et les documents requis à l'adresse suivante :
Retraite Québec, case postale 5200, Québec (Québec) G1K 7S9